



Manuel d'utilisation & d'entretien

| TELESCOPIQUE

l'abri télescopique fabriqué et posé par ABRISUD répond à la norme NF P 90-309.

l'équipe ABRISUD est à votre écoute vous pouvez la contacter grâce aux moyens de communication suivants:

ABRISUD
15 rue Louis Aygobère
ZI du Pont Peyrin
32600 L'ISLE JOURDAIN

cellule.sav@abrisud.fr

 N°Azur 3240

Fax : 05.62.07.20.40

Parce qu'aucun dispositif ne remplacera jamais la vigilance des parents.

MANUEL D'UTILISATION Abri télescopique

sommaire

01 - Présentation de l'abri Télescopique

04-05

02- Ouverture du fronton

06-07

03- Verrouillage - Déverrouillage

08

04- Fermeture de l'abri télescopique

09-10

05- Les options de l'abri

11-12

06- Les conseils d'entretien et d'utilisation

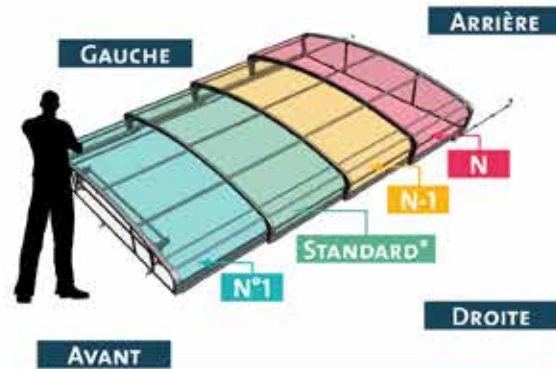
13-14

07- Conseils de sécurité

15

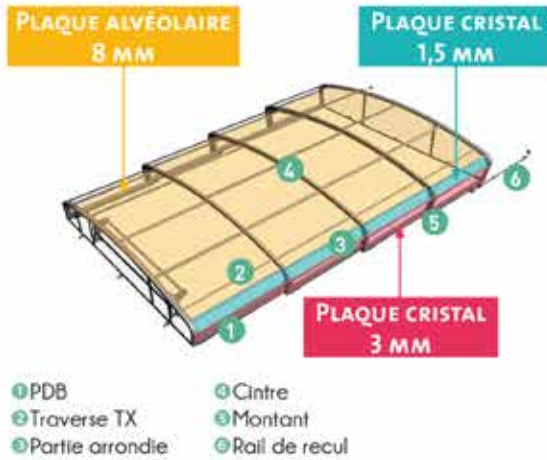
GUIDE TÉLESCOPIQUE

ORIENTATION - NOMS DES MODULES



* TOUS LES MODULES SITUÉS ENTRE LES MODULES N°1 ET N-1 SONT DES MODULES STANDARD

STRUCTURE



- 1 PDB
- 2 Traverse TX
- 3 Partie arrondie
- 4 Cintre
- 5 Montant
- 6 Rail de recul

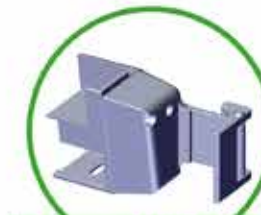
FRONTON - KIT RELEVABLE



BLOC ARRIERE
sur tous les modules

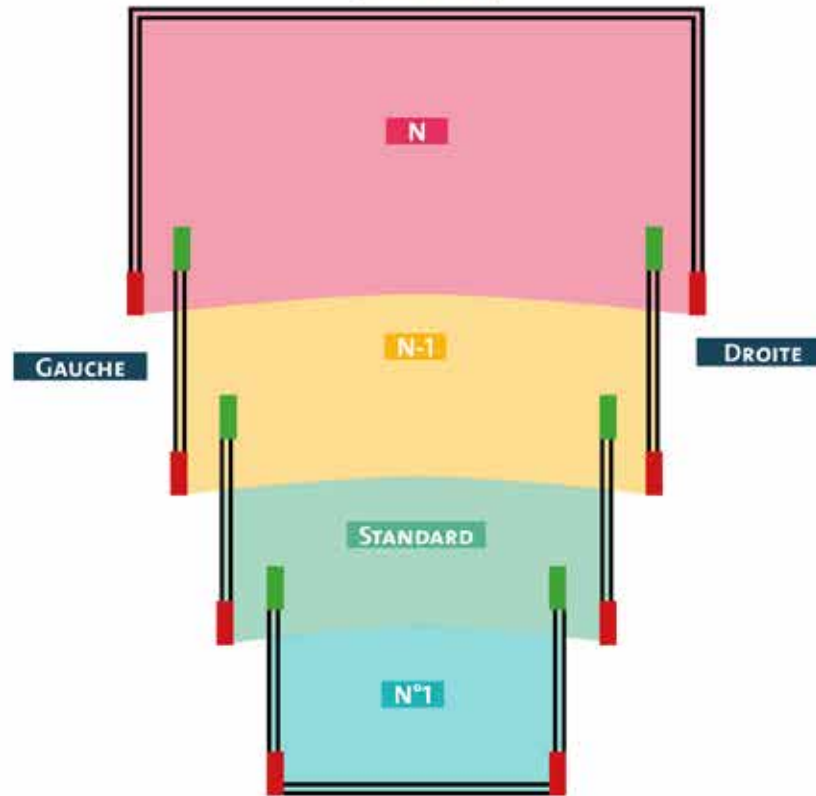


BOUCHON PDB ARRIERE
sur module N et N-1



BOUCHON PDB ARRIERE
sur module standard

ARRIÈRE



AVANT



BLOC AVANT
sur modules standard

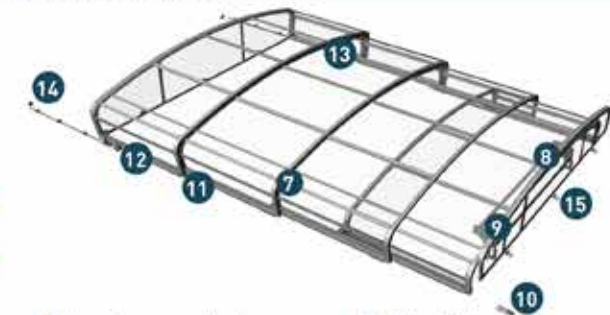


BLOC AVANT ANTI-RECOL
sur modules N°1 et N



BOUCHON AVANT
sur tous les module

ACCASTILLAGE



- 7 Bouchon avec balai
- 8 Molette à clé
- 9 Molette de fixation
- 10 Semelle

- 11 Balai PDB
- 12 Butée de fin course
- 13 Equerre de sol
- 14 Equerre de fin de course
- 15 Patte de fixation articulée



■ DÉVISSAGE DES MOIETTES

Dévisser puis enlever toutes les molettes et pattes de fixation qui se situent le long du fronton. Une clé est fournie à cet effet. Par ailleurs, pour un dévissage sans efforts l'outillage électrique, l'EASY VIS, spécialement conçu par Abrisud est disponible sur le site Abrisud (rubrique boutique).

Molettes de fixation du cintre de la façade



Molettes de fixation au sol de la façade



Molettes de fixation du fronton
(fond ou façade)



Molettes de fixation au sol



Dévissage à l'aide de la clé

Afin de garantir un accès au bassin sécurisé, le pignon est équipé de deux molettes à clé par fronton. Une doit être placée sur le cintre, l'autre au sol.

■ POUR ENLEVER LA MOLETTE DE SÉCURITÉ :

- Tenir dans une main la molette,
- Mettre la clé,
- Tourner d'un demi-tour sans lâcher la molette,
- Retirer la clé,
- Dévisser.

Vous pouvez maintenant retirer totalement le fronton en le soulevant à l'aide des poignées.



■ CAS D'UN PIGNON RELEVABLE (OPTION)

Ce procédé unique, grâce à son système de vérins, facilite l'ouverture de l'abri sans avoir à enlever le pignon de la façade de l'abri.

Dans un premier temps, enlever l'ensemble des molettes ([page 6](#)).
Pour ouvrir le fronton, tirer légèrement vers soi, puis vers le haut.



Pignon en place



Pignon relevé

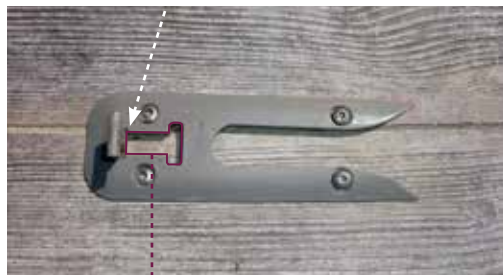
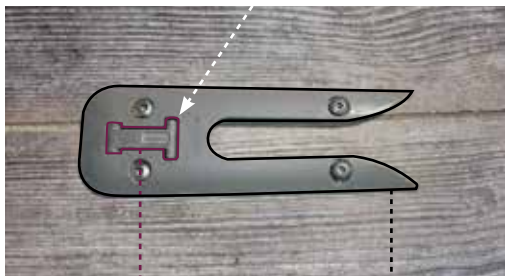
■ SEMELLES DE FIXATION A DECLENCHEMENT MAGNETIQUE

Les semelles de fixation ont pour fonctions d'assurer à la fois la butée de fin de course du module, le verrouillage au sol et la correction de trajectoire.

Chaque élément vient se positionner dans la semelle qui lui est dédiée. Une fois le module arrivé en butée à son emplacement définitif, celui-ci se verrouille automatiquement.

Nettoyer régulièrement le loquet de verrouillage au sol

« T » de verrouillage magnétique



Aimant « T » en position déverrouillé

Semelle

Aimant « T » en position verrouillé

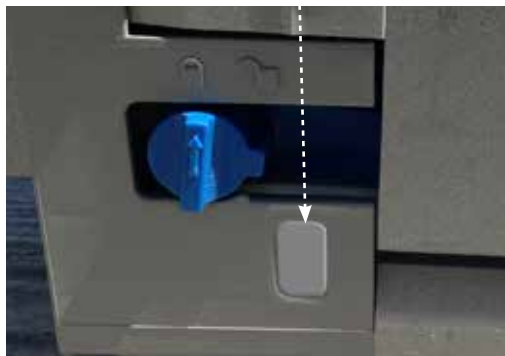
Les guides d'entrée de cette semelle permettent de repositionner exactement le module avant sa fixation au sol.

■ TEMOIN DE POSITIONNEMENT :

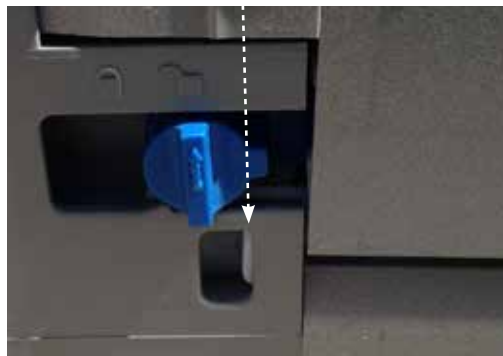
Le témoin de positionnement indique que le « T » de verrouillage s'est bien déclenché sous la traverse basse du module, et que le module concerné est bien fixé au sol.

Une fois que l'abri est fermé, vérifier que tous les témoins de positionnement sont passés en position visible.

Témoin de positionnement



• Module fixé au sol : témoin de positionnement visible



• Module non fixé au sol : témoin de positionnement caché

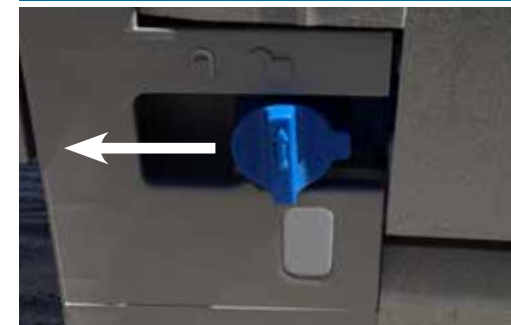
■ SYSTÈME ANTI RECOL

L'abri est équipé d'un dispositif anti-recol permettant de verrouiller le coulisement du 1er module.

Position déverrouillée



Position verrouillée



Déverrouillage : avant de déverrouiller l'abri, tirer le 1er élément vers soi, afin qu'il arrive en butée dans les semelles de fixation au sol. Pousser la tirette bleue en arrière.

Verrouillage : vérifier que le témoin de positionnement est en position visible (page x). Pousser la tirette bleue vers l'avant.

Procéder de la même manière des 2 cotés : droite et gauche

■ MANŒUVRE DES MODULES

Faire coulisser les modules jusqu'à ce qu'ils soient tous emboîtés.



■ COULISSEMENT DES MODULES

Tirer le premier module (le plus petit) : tous les modules viennent ensemble mis à part le dernier.

Les éléments se fixent automatiquement au sol, du plus grand au plus petit.

ATTENTION, veillez à ce que chaque module s'enclenche bien dans la semelle.

si ce n'est pas le cas, stopper la manipulation et revenir en arrière afin de corriger la trajectoire.



Vérifier que tous les témoins de positionnement sont bien visibles ce qui indique que les modules sont correctement fixés au sol.

Verrouiller les systèmes anti-recul (voir page x)

Refixer le fronton au sol comme indiqué page x

Visser toutes les molettes au sol et sur le cintre. Placer les molettes de sécurité aux endroits prévus à cet effet, une sur le cintre, et une au sol.

CONSEIL DE SÉCURITÉ :

Nous vous recommandons de vérifier mensuellement que tout est correctement fixé, ainsi que les systèmes anti-recul et les témoins de verrouillage sont bien positionnés, ceci, y compris, pendant les périodes de froid ou de vent.

Il est indispensable de nettoyer régulièrement les semelles de fixation afin qu'aucun élément ne vienne gêner leur fonctionnement.

Cette opération peut être réalisée par un nettoyage effectué avec de l'eau et une brosse.

L'abri télescopique peut être équipé d'une motorisation intégrée dans la traverse basse, procédé exclusif Abrisud.

Avant de procéder à l'ouverture de l'abri, positionner le système anti-recul sur la position anti déverrouillage (page x).

Déverrouiller et ouvrir le pignon façade.

Suivre ensuite les instructions de la notice de la télécommande fournie pour manipuler l'abri.



L'EASY VIS (OPTION)

Cet outil gain de temps permet de visser et dévisser instantanément et sans fatigue. Nomade et sans fil, Easy Vis possède une batterie rechargeable sur secteur.

Instructions d'utilisation : se reporter à la notice fournie.



LE SYSTÈME D'AÉRATION (OPTION)

Option proposée par Abrisud afin de maîtriser et rafraichir la température sous l'abri.

Instructions d'utilisation : se reporter à la notice fournie.



Ces guides sont positionnés de chaque côté de l'abri à l'arrière du dernier module. Ils permettent de faire coulisser l'ensemble des modules et ainsi de dégager complètement la piscine.



Guides de prolongement



Une butée est positionnée à l'arrière de l'abri afin de stopper sa course.

Avant de reculer l'abri, enlever l'ensemble des fixations situées à l'arrière de l'abri, et déverrouiller le système anti recul du module

PHOTOS FRED

LES CONSIGNES D'UTILISATION

Certaines consignes d'utilisation doivent être impérativement respectées pour assurer la sécurité de votre abri et éviter tout risque de détérioration:

- Il est déconseillé d'ouvrir l'abri en cas de vent.
- Il est déconseillé de le laisser ouvert en cas d'absence.
- En position fermé, il est impératif de vérifier chaque mois tous les systèmes de verrouillage et de fixation. En effet par grand vent les vibrations provoquées peuvent dévisser les molettes.
- L'abri est conçu pour résister à une charge de 45 kg/m² conformément aux exigences de la norme NF P 90-309. En conséquence, en cas de chute de neige importante, il est impératif de déneiger régulièrement l'abri pour éviter toute accumulation excessive susceptible de l'endommager irrémédiablement. En effet, dans certaines conditions climatiques, la neige peut se charger en eau faisant varier considérablement sa densité;



Dans le cas de chutes de neige il est impératif de fermer en totalité l'abri et de vérifier le bon positionnement des fixations au sol et du verrouillage des modules.

ASSURANCE

Il est conseillé d'assurer votre abri de piscine auprès de votre compagnie d'assurance.

LES CONSEILS D'ENTRETIEN

Pour augmenter la longévité des plaques de polycarbonate, il est impératif de nettoyer mensuellement afin de limiter la prolifération d'algues due à votre environnement naturel. Ceci en suivant les préconisations suivantes :

- Rincer l'abri à l'eau sous pression ou à la vapeur,
- Laver les plaques à l'eau savonneuse tiède ou à l'eau tiède additionnée de détergent,
- Se servir d'un chiffon doux pour enlever les saletés,
- Essuyer pour éviter les tâches.
- Ne jamais frotter à sec et proscrire toutes les pâtes abrasives, les solvants et les détergents hautement alcalins sur les plaques.
- Les produits d'entretien et les solvants généralement conseillés pour le nettoyage du polycarbonate ne sont pas forcément compatibles avec la surface protégée contre les UV (ex : butylcellosolve ou isopropanol).
- Ne jamais utiliser de brosses ni autres matières abrasives.

La présence de condensation dans les plaques de polycarbonate, est un phénomène tout à fait naturel.

L'air sous l'abri est un milieu saturé en eau. Les plaques de polycarbonate absorbent de la vapeur d'eau, celle-ci avec la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur, se condense.

ABRISUD ajoute lors de la fabrication du scotch alvéolaire au bout de chaque plaque, afin que l'eau puisse s'évacuer et que les canaux soient ventilés.

De par sa structure poreuse, le polycarbonate absorbe de l'humidité, c'est pour cela, qu'il demeurera toujours un peu de condensation dans les plaques.

■ MÉTHODE DE NETTOYAGE POUR L'ALUMINIUM :

Pour les surfaces régulièrement entretenues, le lavage peut s'effectuer à l'éponge au moyen d'eau additionnée d'un détergent; il peut être complété par un rinçage soigné à l'eau claire et un essuyage avec un chiffon doux et absorbant (ou raclette).

Pour les zones moyennement encrassées, nettoyer avec de l'eau contenant un produit nettoyant non abrasif à l'éponge ou avec une brosse douce. Rinçage à l'eau claire et essuyage.

Il est essentiel de prohiber l'usage de produits très agressifs, tels que certains détergents ménagers, lessive et des produits fortement basiques ou acides. De plus, il faut proscrire les tampons abrasifs grossiers, tel que la paille de fer, papier émeri,....

■ ENTRETIEN DES FIXATIONS :

Nettoyer régulièrement la semelle de verrouillage au sol et en particulier la partie en T (voir page x) de façon à ce que rien n'altère sa mobilité. Vous devez impérativement contacter le service après-vente dans le cas où le système de fixation subirait des dommages. Ce dernier vous permettra, conseillera pour prendre les mesures nécessaires pour remédier à une éventuelle dégradation du système de fixation.

■ ENTRETIEN DES MARGELLES ET/OU PLAGE :

Il est conseillé de nettoyer régulièrement vos margelles et vos plages. Selon la qualité de celles-ci, vous pourrez utiliser un antifongique et anti mousse. Et pour diminuer la fréquence des nettoyages, vous pouvez appliquer un produit hydrofuge qui évitera l'infiltration de l'eau dans le support.

Il est de votre ressort d'entretenir votre plage et/ou margelles afin que le support réponde constamment aux caractéristiques d'implantation de votre abri.

■ TRAITEMENT DE L'EAU :

L'abri de piscine contribue à protéger votre bassin et à diminuer son entretien. Toutefois celui-ci ne dispense en aucun cas d'un traitement de l'eau adapté. La présence de l'abri va modifier vos habitudes car l'eau va se réchauffer naturellement et une période d'adaptation est nécessaire. Demander conseil auprès de votre piscinier qui est le plus compétent pour répondre à vos interrogations, ce dernier reste le meilleur prescripteur.

■ TRAITEMENT AU SEL :

Le traitement de l'eau par électrolyse de sel est un procédé qui nécessite des précautions lors de l'utilisation avec un abri de piscine.

Dans ce procédé d'électrolyse, l'eau légèrement salée après polarisation et réaction électronique d'oxydation du sel, est converti en acide hypochloreux (chlore actif). Après avoir détruit les bactéries, il se reconvertira naturellement en sel sous l'action des UV (soleil).

Les revêtements de l'abri de piscine ne laissant pas pénétrer les UV, il existe donc une trop grande présence de chlore qui ne se décompose plus sous l'action des UV. Il convient donc, afin d'éviter une détérioration des pièces de l'abri dû à ce phénomène, de :

- Réduire la production de chlore lorsque l'abri est fermé, conformément au conseil de votre installateur
- De se renseigner auprès de votre installateur, afin de connaître les caractéristiques et la compatibilité de votre appareil avec l'abri.

La garantie sur les pièces ne pourra fonctionner en cas de non-observation de ces directives.

"Cet abri ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants".

"Lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement, prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux enfants et ce, jusqu'à la réparation de l'abri ».

"Ne laissez personne marcher sur l'abri".

" La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager".

"Apprenez les gestes qui sauvent".

"Attention, la sécurité n'est assurée que lorsque l'abri, installé selon les instructions du fabricant est fermé et verrouillé".

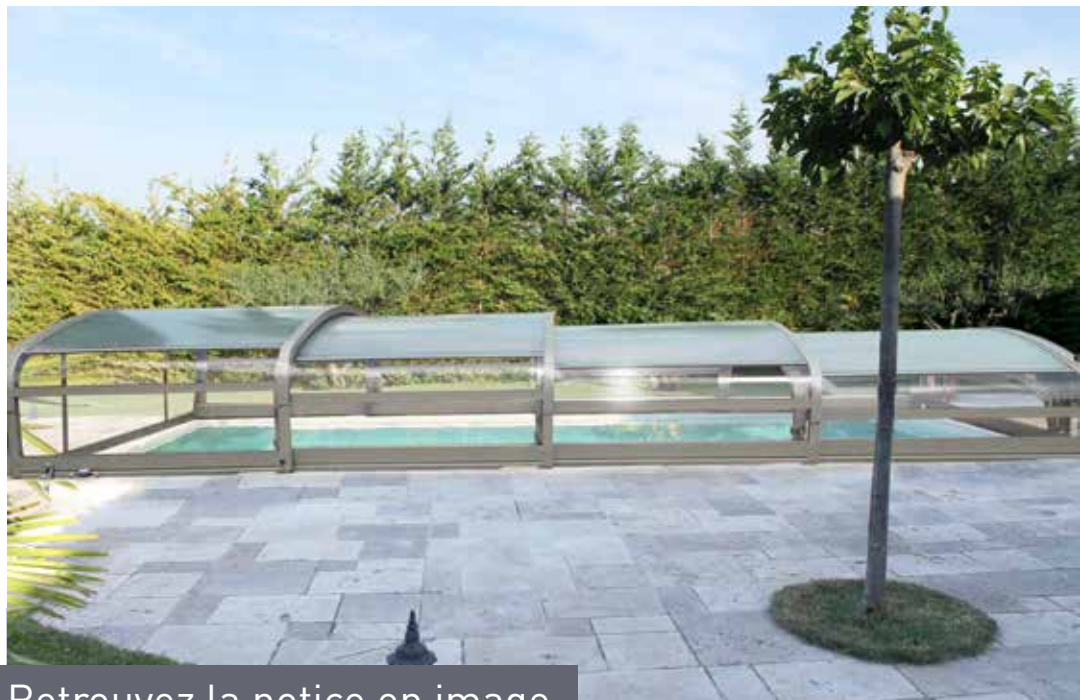
FERMER ET VÉRROUILLER L'ABRI APRÈS CHAQUE BAIGNADE

■ NUMÉROS 1ERS SECOURS :

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :

- Pompiers : 112 (portable Europe); 18 services locaux France.
- SAMU : 15 pour la France.
- Centre antipoison. (Voir centre régional)

AUCUN DISPOSITIF NE REMPLACERA JAMAIS LA VIGILANCE DES PARENTS.



Retrouvez la notice en image

- Avec ce lien
<http://www.abrisud.com/notices>
- Accès depuis votre mobile:

